

FOCUS ECO BENIN N°12/2024

Note de synthèse et d'analyse de la situation macro-économique du Bénin.



Ce document donne une vue synoptique de l'économie béninoise et présente les perspectives à court et moyen terme. Il présente également l'état d'avancement de l'exécution du Programme d'Action du Gouvernement (PAG) dans divers secteurs : **le présent numéro porte sur le secteur de la Santé.**



RUBRIQUES

Pages

1. INDICATEURS CONJONCTURELS CLES.....	2
2. CLIMAT DES AFFAIRES	3
3. SITUATION ECONOMIQUE DU BENIN.....	6
4. EXECUTION DU PAG : FOCUS SUR LE SECTEUR DE LA SANTE.....	11
5. SITUATION FINANCIERE DU BENIN	21
6. SITUATION MONETAIRE.....	30

QUELQUES CHIFFRES CLES

<p>+6,4%</p> <p>Croissance économique 2023 Source : INStAD</p> <p>+0.2%</p> <p>Inflation en glissement annuel Février 2024 (Source : BCEAO)</p>	<p>Taux d'investissement (2023)</p> <p>35.1 %</p> <p>(Source : BCEAO, mars 2024)</p>	<p>Indice du climat des affaires</p> <p>100,8</p> <p>(Février 2024, BCEAO)</p>	<p>Encours de la dette publique (décembre-2023)</p> <p>6 508,5 mds FCFA</p>	<p>54,9%</p> <p>Taux d'endettement public en % du PIB (décembre 2023)</p> <p>110,4%</p> <p>Taux de recouvrement des recettes budgétaires au niveau des régies financières (2023)</p>	<p>- Taux de couverture nationale en centre de santé : Plus de 97% (2022)</p> <p>-Taux de fréquentation des services de santé : 56%</p> <p>(Source : Ministère de Santé, 2022)</p>
---	--	--	---	--	--

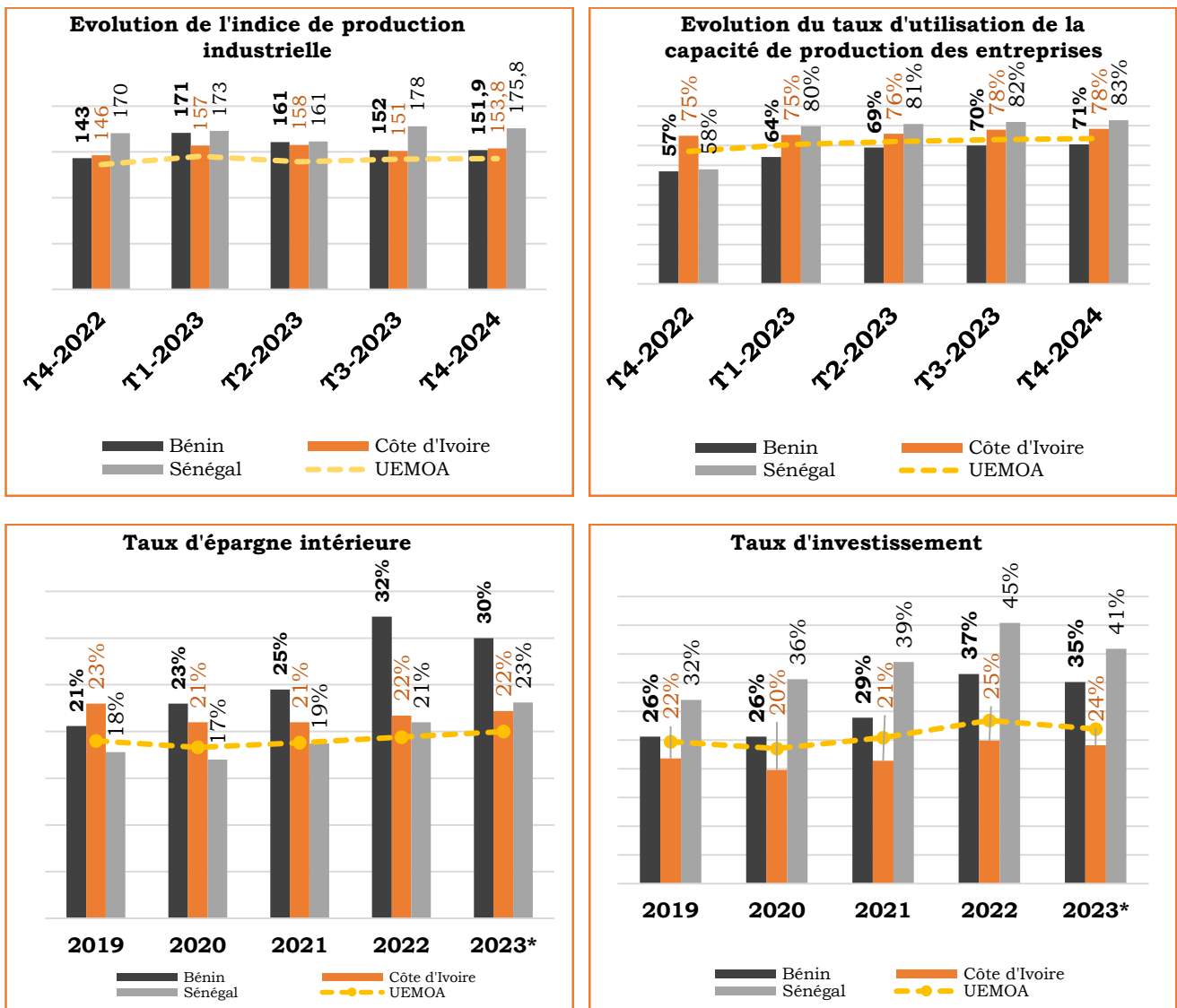
1.INDICATEURS CONJONCTURELS CLES

Tableau 1 : Quelques indicateurs conjoncturels au Bénin

Indicateurs	2022	2023				2024
	T4	T1	T2	T3	T4	T1 (Tendance)
Indice de production industrielle	144,7	170,7	160,8	152,2	151,9	→
Indice du chiffre d'affaires du commerce de détail	113,1	110,6	102,2	112,3	106,1	→
Taux d'utilisation de capacité de production des entreprises	57,0%	64,3%	68,6%	69,6%	70,6	↗

Source : BCEAO, juin 2023 ; (Base des indices : 2013)

Figure 1 : Evolution de quelques indicateurs conjoncturels dans l'UEMOA

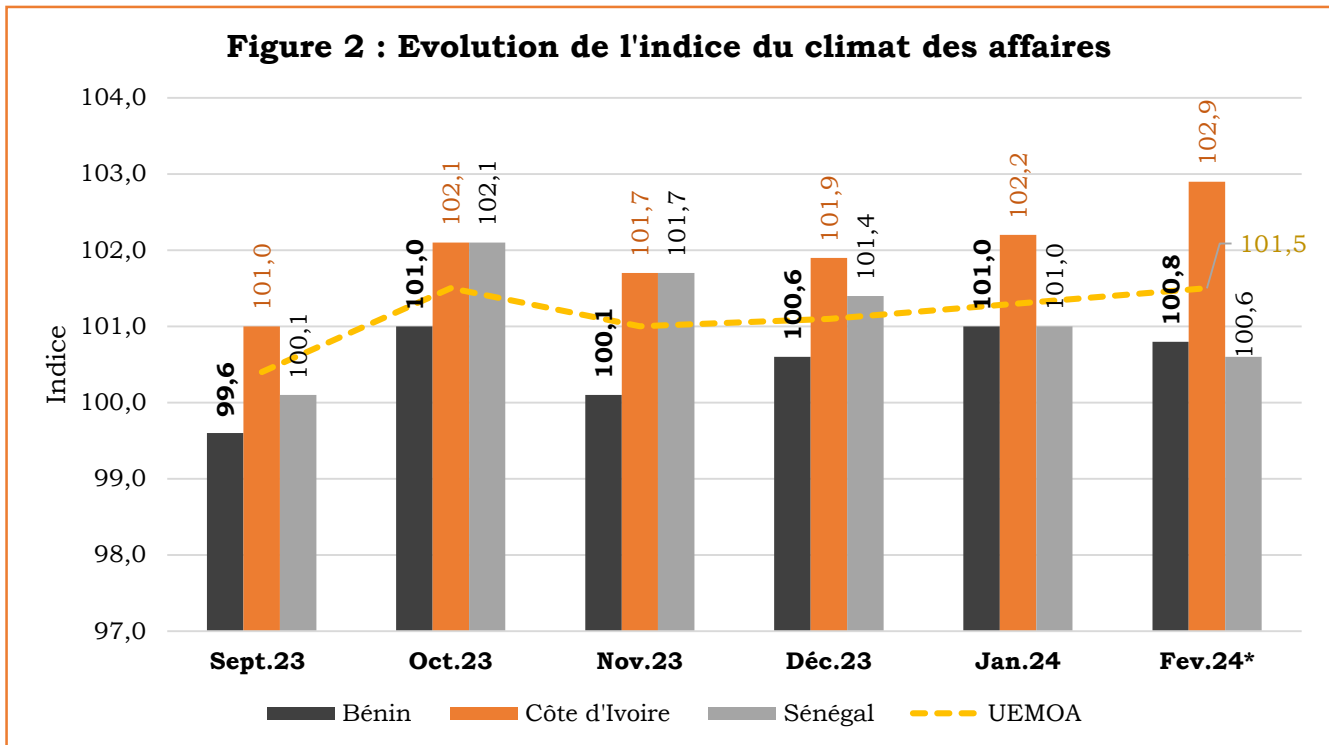


Source : BCEAO, Mars 2024 ; (Base des indices : 2013)

2. CLIMAT DES AFFAIRES

2.1. L'indicateur du climat des affaires

L'indicateur du climat des affaires est un indice qui synthétise l'opinion des chefs d'entreprises sur la conjoncture économique. Il est calculé à partir des soldes d'opinion des chefs d'entreprises des principaux secteurs d'activités marchandes.



Source : BCEAO, avril 2024

Au cours du mois de **février 2024**, l'**indicateur du climat des affaires dans l'espace UEMOA** est demeuré au-dessus de sa tendance de longue période en s'affichant à **101,5**, ce qui traduit le maintien de la confiance des chefs d'entreprise sur l'orientation favorable des activités dans l'union. Les **principaux indicateurs d'activités ont connu une hausse en février 2024**. En glissement annuel :

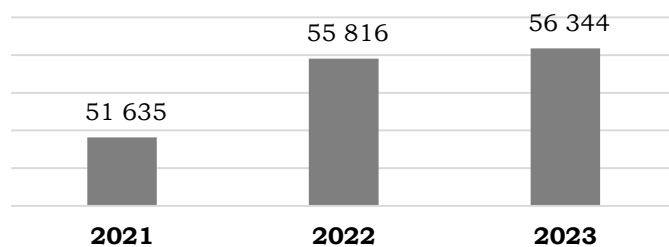
- l'indice du chiffre d'affaires dans les services marchands s'est accru de 8,1% contre 6,1% en janvier 2024 ;
- la production industrielle a progressé de 3,6% en février 2024, après une hausse de 2,5% en janvier 2024 ;
- les activités commerciales ont connu une hausse de 3,7% en février 2024, après une progression de 2,8% le mois précédent.

Au Bénin, l'indicateur du climat des affaires est passé de 101,0 en janvier 2024 à 100,8 en février 2024 (en dessous de la moyenne de l'Union), soit une légère baisse de deux points. Cette baisse du solde d'opinion des chefs d'entreprises est notamment influencée par la tendance décroissante de l'indice de production industrielle (-0,3 point) et de l'indice du chiffre d'affaires du commerce (-6,2 points) enregistrés en fin d'année 2023.

Cependant, l'indicateur du climat des affaires reste supérieur à 100, traduisant un climat des affaires plutôt favorable pour les entreprises.

2.2. Evolution du nombre d'entreprises créées

Figure 3 : Evolution annuelle du nombre de créations d'entreprises



Une légère hausse du nombre d'entreprises créées au Bénin en 2023.

Au Bénin, le nombre d'entreprises créées a augmenté en 2023, passant de 55 816 en 2022 à 56 344 en 2023, soit une légère hausse d'environ 1%.

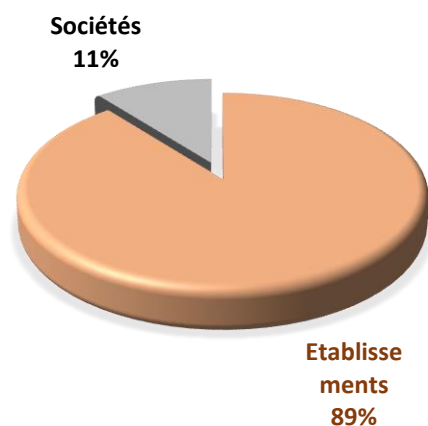
Source : Monentreprises.bj, janvier 2024

Plus de 6 000 sociétés créées contre 50 365 établissements dominés par les boutiques de transfert d'argent via les réseaux mobiles.

Au nombre des nouvelles entreprises enregistrées en 2023, 11% sont des sociétés contre 89% d'établissements (entreprise unipersonnelles).

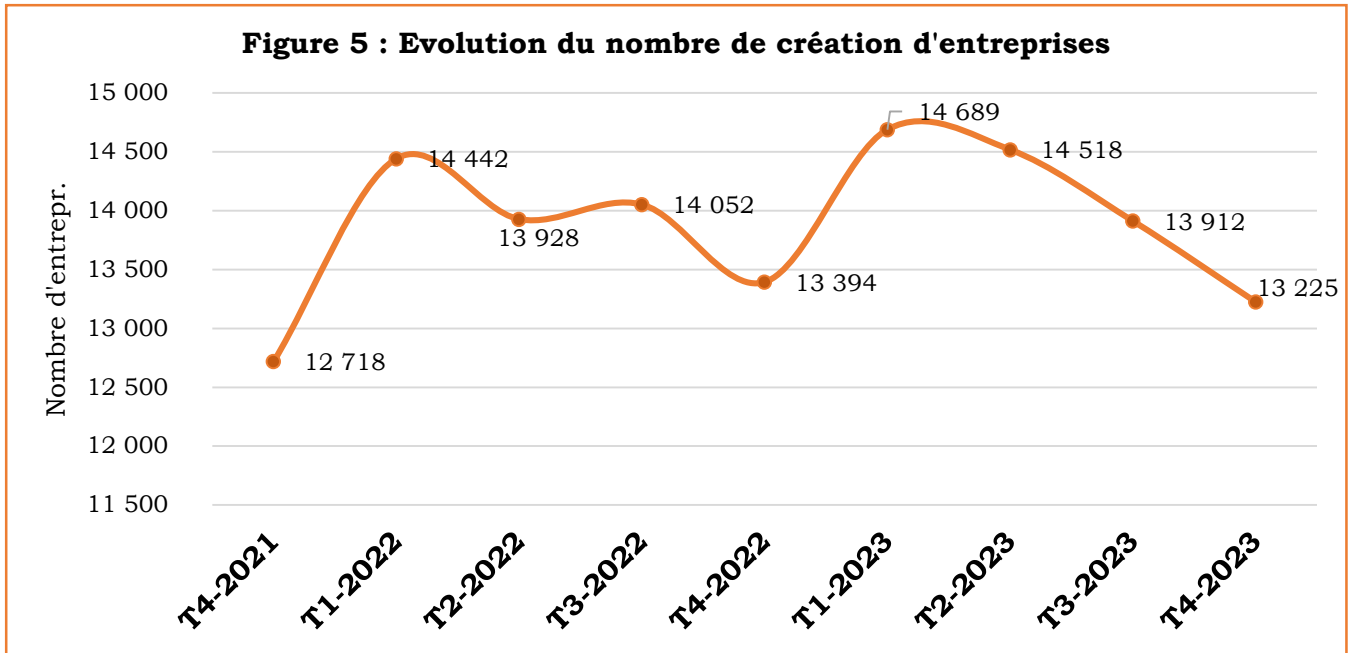
En termes de la nature d'activité, il est noté une dominance des entreprises de transfert d'argent via les réseaux mobiles (18,8%), en lien avec l'essor des services financiers mobiles au Bénin. Cette catégorie d'entreprise est suivie de celle des entreprises d'achat et de vente de produits GSM (8,6%).

Figure 4 : Structure des types d'entreprises créées en 2023



Source : Monentreprises.bj, janvier 2024

Par ailleurs, l'évolution trimestrielle du nombre de création d'entreprises enregistrées sur la plateforme *Mon ENTREPRISE.BJ* révèle une variation saisonnière, notamment au dernier trimestre de l'année où les chiffres connaissent une baisse. En effet, chaque année le nombre d'entreprises créées augmentent en début d'année et commencent ensuite à diminuer progressivement au cours des trimestres avant de reprendre son niveau optimal en début de l'année suivante comme le montre la figure suivante.



Source : *monentreprise.bj*

Le nombre d'entreprises créées au T4-2023 s'est chiffré à 13 225 contre 13 394 au T4 2022, soit une baisse de 1,3% en glissement annuel. Par rapport au trimestre précédent (T3-2023), les créations d'entreprises ont connu une baisse de -4,9%.

Toutefois, ces statistiques proviennent des données brutes et ne renseignent pas sur les entreprises qui sont réellement opérationnelles. En d'autres termes, ces chiffres incluent également les entreprises qui n'ont pas effectivement démarré leurs activités.

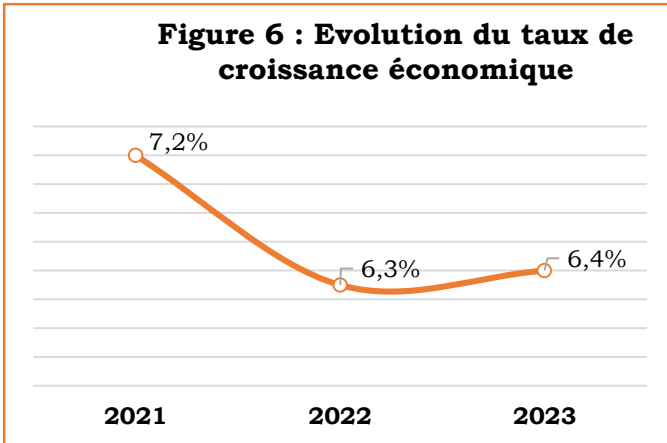


Logements sociaux, Cité Ouèdo (Abomey-Calavi)

3. SITUATION ECONOMIQUE DU BENIN

3.1. Environnement économique national en 2023

Figure 6 : Evolution du taux de croissance économique



Source : DGAE/INStAD, Mars 2024

Une économie résiliente en 2023 en dépit des chocs exogènes.

Le taux de croissance économique s'est affiché à 6,4% en 2023 après 6,3% en 2022. Le secteur tertiaire est le principal porteur d'activités de l'économie béninoise en 2023 : sa contribution au taux de croissance de l'économie est évaluée à 3,1% contre 2,9% en 2022.

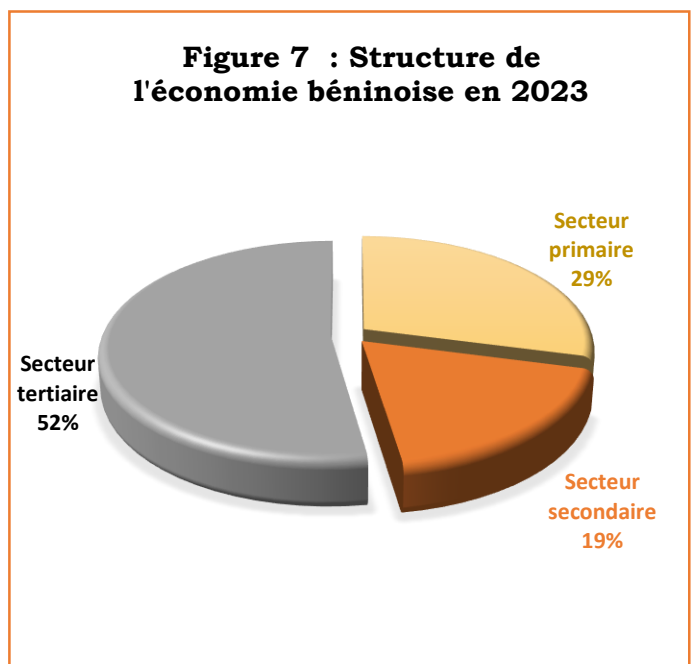
L'affermissement du taux de croissance au Bénin, dans un contexte marqué par les crises (crise russo-ukrainienne ainsi que les crises politiques et économiques dans la sous-région), traduit la résilience de l'économie béninoise face aux chocs exogènes.

Cette croissance est également tirée par l'intensification de l'activité dans les industries ainsi que le dynamisme de l'activité de construction, en lien avec la mise en œuvre du Programme d'Actions du Gouvernement.

En 2023, le secteur tertiaire a enregistré un poids de 52% dans le Produit Intérieur Brut (PIB) tandis que le secteur secondaire et le secteur primaire ont représenté respectivement 19% et 29% du PIB.

Ces secteurs de la vie économique du Bénin ont affiché une croissance positive sur ces dernières années comme le montre le tableau suivant :

Figure 7 : Structure de l'économie béninoise en 2023



Source : INStAD, Comptes Nationaux, mars 2024

Tableau 2 : Evolution de la valeur ajoutée par secteur d'activités (en milliards de FCFA)

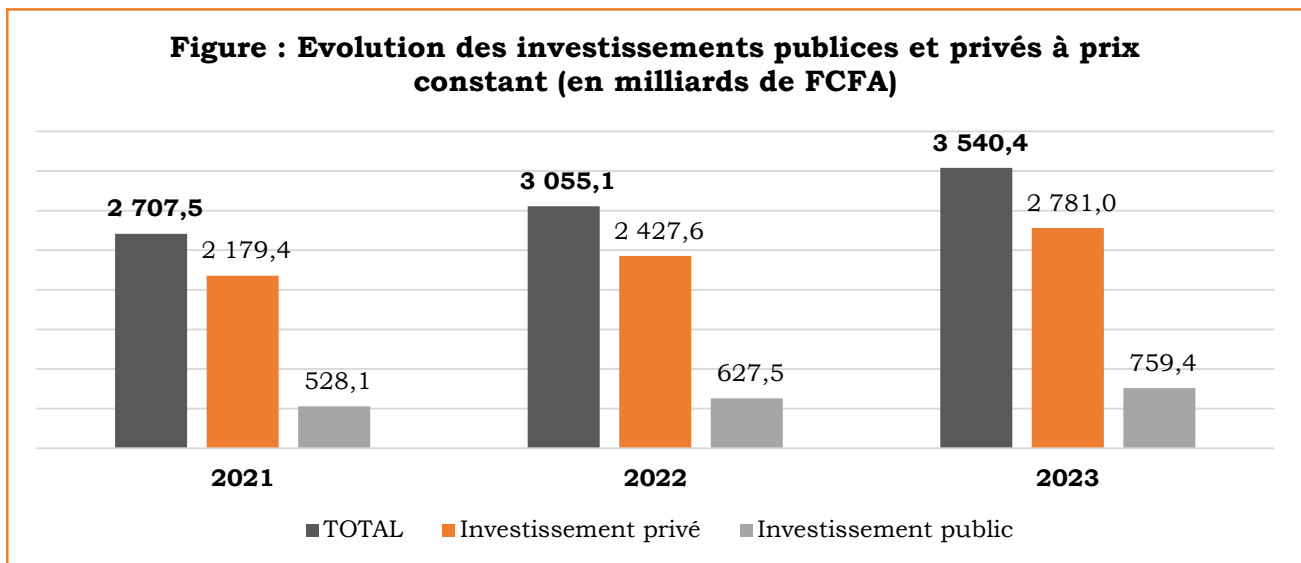
	2021	2022	2023
Secteur primaire	2 516	2 638	2 771
<i>Taux d'accroissement</i>	5,2%	4,8%	5,1%
Secteur secondaire	1 528	1 648	1 769
<i>Taux d'accroissement</i>	9,1%	7,9%	7,3%
Secteur tertiaire	4 429	4 695	5 006
<i>Taux d'accroissement</i>	6,6%	6,0%	6,6%

Source : INStaD, Comptes Nationaux, mars 2024

- La **valeur ajoutée du secteur primaire a connu une hausse de 5,1%** en 2023 après 4,8% un an plus tôt. L'agriculture est la principale branche du secteur primaire avec 78,2% de la valeur ajoutée de ce secteur en 2023.
 - La campagne agricole 2023-2024 a été caractérisée par une importante production de céréales évaluée à 2 737 481 tonnes contre une production de 2 297 373 tonnes en 2022. Cette production est conséquente de l'augmentation des superficies, que des rendements qui ont globalement baissé au niveau de toutes les cultures céréalières.
 - La production du maïs est évaluée à 2 059 254 tonnes (soit 75% de la production céréalière) en 2023 contre 1 619 605 tonnes en 2022, avec taux d'accroissement de 27,1%.
- Le **secteur secondaire a connu une croissance économique de 7,3%** en 2023, après 7,9% en 2022. Les branches « Industries Agro-alimentaires » et « Construction » sont les plus importantes de ce secteur, représentant respectivement 36,5% et 34,2% de la valeur totale créée dans le secteur ; la branche BTP a connu une croissance de 7,8% de sa valeur ajoutée, en lien avec les travaux de construction d'infrastructures en cours dans le pays.
- **Le secteur tertiaire est en pleine croissance** : il a enregistré une hausse de 6,6% de sa valeur ajoutée en 2023 contre 6,0% en 2022. En effet, les branches « commerce » et « transport » sont plus dominantes, représentant respectivement 24,4% et 18,4% de la richesse totale créée dans le secteur. Toutefois, en termes de croissance, on note des progressions significatives au niveau des branches d'activités suivantes :
 - « Administration publique et sécurité sociale » (+9,2% en 2023 contre +8,2% en 2022), grâce au développement de services administratives en ligne et les investissements pour la sécurité sociale.

- « Postes et télécommunications » (+9,2%) en lien avec le développement des activités de communications électroniques, notamment la croissance des activités du nouvel opérateur SBIN.
- « Education » (+8,5% après +5,6% en 2022).
- « Banques et organismes financiers » (+7,6% contre +6,4% en 2022).

Par ailleurs, la croissance économique de 2023 a été également portée par les investissements qui ont contribué à 4,9% à la croissance du PIB réel en 2023, après 3,7% en 2022.



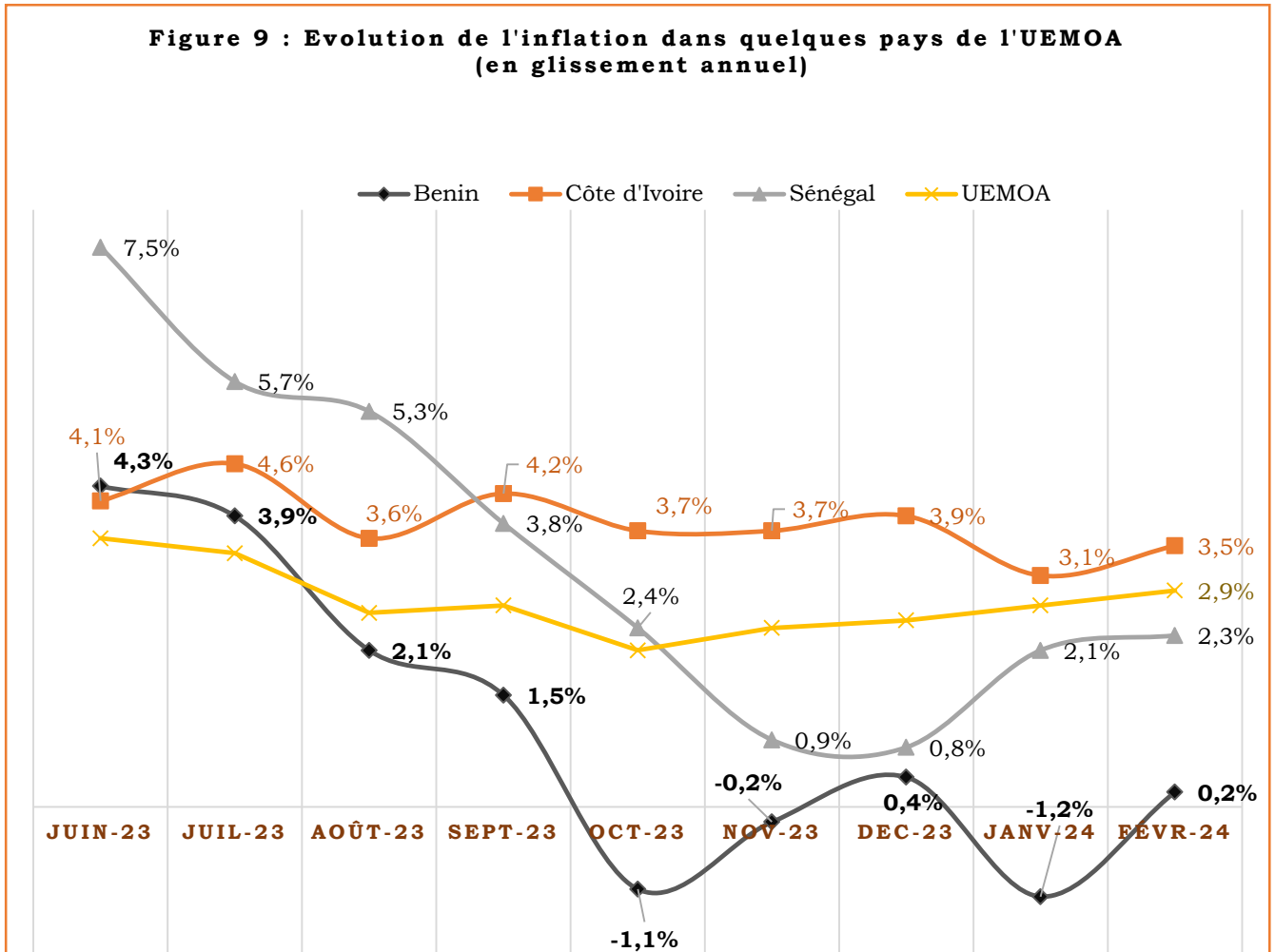
Source : INStAD, mars 2024

En misant sur la construction d'une croissance économique durable, le Gouvernement et le secteur privé continuent d'intensifier les investissements dans les principaux secteurs. En 2023, la valeur totale des investissements a connu une hausse de 15,9% après 12,8% en 2022. La part des investissements dans le PIB dépasse 30% depuis 2022.



3.2. Evolution de l'inflation

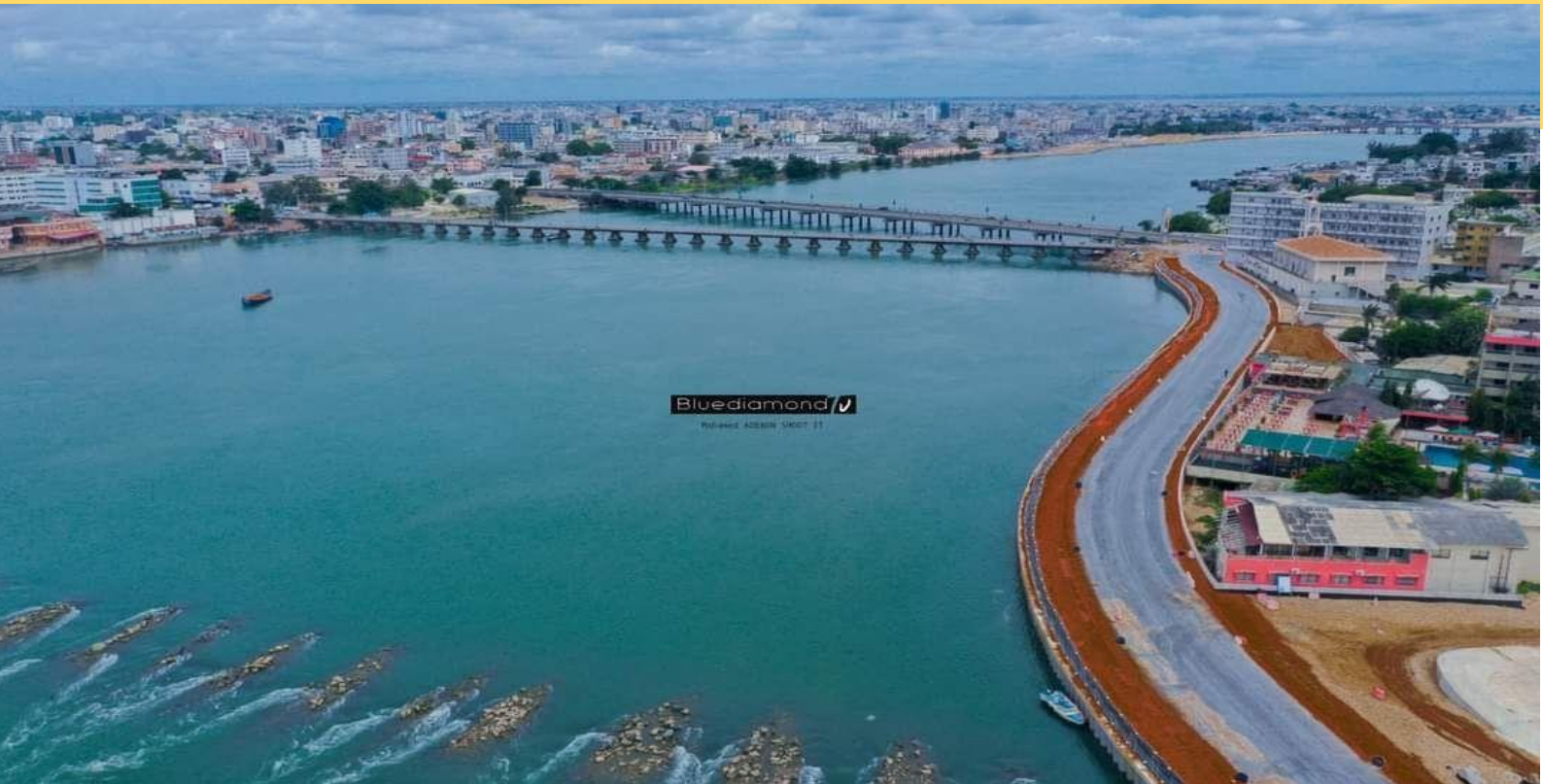
La moyenne du taux d'inflation dans l'ensemble des pays de l'UEMOA est ressorti, en glissement annuel, à 2,9% en février 2024, en légère accélération de 0,2 point de pourcentage par rapport à son niveau de janvier 2024 où il s'est établi à 2,7%.



Source : BCEAO, avril 2024

La hausse de l'inflation dans l'UEMOA est observée principalement au niveau de des produits alimentaires (+0,9 point de pourcentage). En effet, les prix des produits alimentaires ont enregistré une augmentation de 3,9% au cours du mois sous revue, après une progression de 3% un mois plus tôt, en lien essentiellement avec l'accélération des prix des céréales (+4,6% contre +2,3%) dans l'Union.

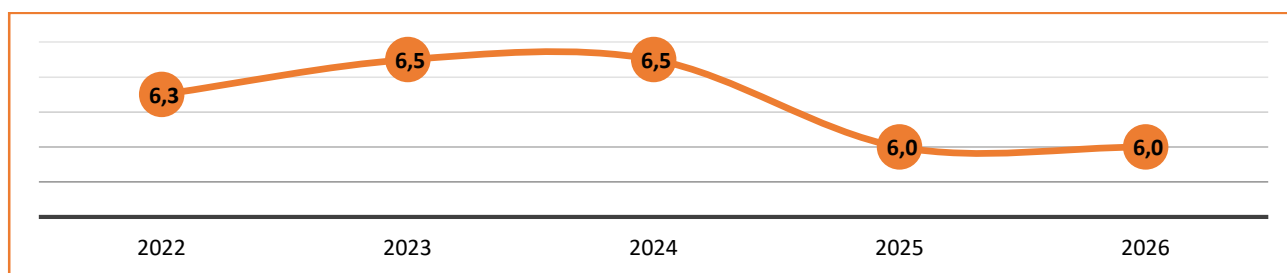
Le Bénin enregistre, en glissement annuel, la plus faible inflation qui s'est établie à 0,2% en février 2024 contre -1,2% le mois précédent. Cette évolution en glissement annuel de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation a été tirée essentiellement par la fonction « Transports » (+5,0%).



3.4. Perspectives : cadrage macroéconomique à moyen terme 2024-2026

En perspective, la conduite de la politique économique sur la période 2024- 2026 reposera sur le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2), dont la finalité est d'accroître durablement le bien-être social de la population. Sur cette base, la croissance de l'économie devrait rester vigoureuse en s'affichant à 6,5% en 2024 avant de revenir à son potentiel autour de 6,0% à l'horizon 2026.

Figure 10 : Évolution du taux de croissance économique de 2022 à 2026 (en %)



Source : DGE, 2023

La trajectoire de la croissance économique du Bénin se base sur le scénario de référence aligné sur les objectifs convenus avec le FMI dans le cadre du Programme Économique et Financier conclu en juillet 2022. En effet, sur la base de l'évolution probable de la conjoncture aux plans international et sous régional et en tenant compte de l'évolution prévisible de l'économie, le scénario de référence suppose une évolution de la croissance économique selon la trajectoire observée sur la période 2017-2022.



4. EXECUTION DU PAG : FOCUS SUR LE SECTEUR DE LA SANTE

4.1 Projets du PAG 2 dans le secteur de la santé

Dans le domaine de la santé, le Bénin s'est donné pour vision à l'horizon 2030, de se doter d'un système de santé régulé, performant et résilient basé sur la disponibilité permanente de soins à tous les niveaux de la pyramide sanitaire. Ainsi la composante « santé » du Programme d'Action du Gouvernement (PAG 2) s'est articulée autour de cette vision dont la finalité est d'offrir aux populations des services de santé de qualité en vue de leur assurer un bien être général.

C'est dans cette optique que 10 projets prioritaires ont été prévus dans le secteur de santé pour un coût total de 441 milliards FCFA.

Tableau 3 : Programmation des activités pour la période 2021-2026

Programme	Nombre	Montant (milliards de FCFA)		Programme financière annuelle 2021-2026 (milliards de FCFA)					
		Exécuté 2016-2021	Prévu 2021-2026	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Nouveaux projets PAG 2	8	-	166	20	44	41	27	20	13
Projets en cours à poursuivre PAG 1	2	44	275	34	74	68	45	34	21
TOTAL	10	44	441	54	118	109	72	54	34

Source : BAI, 2022

Le programme d'actions (PAG 2) repose sur un ensemble de nouvelles réformes qui ciblent :

- La promotion de l'assurance qualité des soins de santé et des services y compris la maintenance biomédicale ;

- L'amélioration de la gouvernance des formations sanitaires publiques ;
- La promotion d'un environnement favorable au développement de l'industrie pharmaceutique
- Le renforcement du cadre législatif et réglementaire de l'exercice en clientèle privée et la promotion d'un environnement favorable à l'investissement et au Partenariat Public Privé (PPP).

Tableau 4 : Etat de mis en œuvre des projets dans le secteur de la santé et perspectives

N°	Projets	Coûts (Mds de FCFA)	Etat de mise en œuvre, Objectifs/Résultats attendus
1	Construction et équipement du centre hospitalier universitaire de référence à Abomey-Calavi	74	<ul style="list-style-type: none"> - 2019-2020 : Mobilisation des ressources, Réalisation des Études et Recrutement des prestataires - Septembre 2020 : Lancement des travaux - Juin 2024 : Achèvement des travaux et mise en service - Capacité de 436 lits, avec 6 grandes unités d'hospitalisation - Février 2024 : taux de réalisation : 95%
2	Acquisition de 200 ambulances et développement d'un schéma de transport sanitaire intégrant le SAMU	9	<ul style="list-style-type: none"> - 2022 : Études détaillées et dossiers techniques, mobilisation de ressources, sélection de l'équipementier et de l'opérateur technique. - Septembre 2022 : Autorisation de la passation de la commande en Conseil des Ministres - 2024 : réception et la mise en service de 188 ambulances - Effet attendu : facilitation du secours et la prise en charge des populations en situation d'urgence
3	Construction et équipement d'un CHU général, d'un CHU Mère-Enfants et d'un funérarium à Togbin	52	<ul style="list-style-type: none"> - 2022-2023 : Mobilisation des ressources, études détaillées et dossiers techniques - 2024 : Recrutement des prestataires et Démarrage des travaux - 2026 : Réception des travaux.
4	Construction et équipement d'un centre national hospitalier et universitaire de Psychiatrie à Allada	2	<ul style="list-style-type: none"> - 2022-2023 : Mobilisation des ressources, études détaillées et dossiers techniques. - Mars 2024 : lancement du recrutement des prestataires - 2eme semestre 2024 : lancement des travaux - 2025 : Réception des travaux et mise en service - Objectif : Améliorer l'accès et l'offre de soins en matière de santé mentale au Bénin
5	Construction et équipement du laboratoire national de contrôle de qualité des produits de santé et de l'eau	5	<ul style="list-style-type: none"> - 1er semestre 2021: mobilisation de ressources, études détaillées et dossiers techniques - Novembre 2021 : lancement des travaux de construction du laboratoire - 2022-2023 : Poursuite et achèvement des travaux et équipement - 2024 : Mise en service - Objectif : Améliorer l'accès aux produits de santé de qualité et des eaux répondant aux normes en la matière.
6	Renforcement de la disponibilité des ressources humaines en santé	88	<ul style="list-style-type: none"> - 2022-2023 : mobilisation des ressources, études détaillées et cartographie des besoins - Avril 2024 : lancement du processus de recrutement de 796 agents contractuels pour les formations sanitaires. - 2025 : Formation et déploiement

7	Construction/réhabilitation et équipement des infrastructures sanitaires (y compris un centre des opérations d'urgence de santé publique)	141	<ul style="list-style-type: none"> - 2022 : mobilisation des ressources, études détaillées et dossier technique - 2023 : Recrutement des prestataires et lancement des travaux - 2024 : achèvement des travaux pour une dizaine de centres de santé - 2025 : Poursuite des autres travaux, équipement des hôpitaux - Résultats attendus : <ul style="list-style-type: none"> ➤ réhabilitation et l'équipement de 5 Centres Hospitaliers Départementaux (CHD) : Ouémé, Atacora, Donga , Zou et Mono ➤ construction et équipement de 3 hôpitaux de zone de 120 lits : Avrankou-Adjarra- Akpro-Missérété, Adjohoun-Bonou-Dangbo et Zogbodomey-Bohicon-Zakpota ➤ modernisation des infrastructures et l'équipement du CNHU (construction et équipement de la clinique polyvalente, pharmacie et laboratoire, bureau des entrées et de gestion des urgences, modernisation SIH) et le CHUMEL ➤ construction et l'équipement de 4 Hôpitaux de 65 lits : Savalou, Kétou, Pobè et Ouidah ➤ réhabilitation des formations sanitaires du niveau périphérique y compris 64 formations sanitaires médicalisées ➤ construction et équipement de : <ul style="list-style-type: none"> ✓ 1 COUSP (Centre d'opérations d'urgence de santé publique) ; ✓ 4 CTE- Centre de traitement des épidémies (Parakou, Lokossa, Abomey et Porto-Novo) ➤ 2 laboratoires P3 (Ouidah et Parakou)
8	Renforcement du plateau technique des centres hospitaliers et formations sanitaires	55	<ul style="list-style-type: none"> - 2022 : Mobilisation de ressources et études détaillés - 2023 : Renforcement de plateaux techniques de deux hôpitaux - Avril 2024 : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Autorisation en conseil des Ministres de l'acquisition et installation d'un scanner 64 barrettes/128 coupes avec option cardio au profit du Centre hospitalier départemental de l'Ouémé à Porto-Novo. ➤ Lancement du recrutement des prestataires pour la construction, équipement et installation d'une unité de scanner 64 barrettes/128 coupes au profit du CHD Zou/Collines - 2025 -2026 : Renforcement du plateau technique des autres hôpitaux et mise en service
9	Promotion et développement d'e-santé	11	<ul style="list-style-type: none"> - 2022 : études, mobilisation des ressources et dossier technique - 2023-2024 : déploiement - Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> ➤ établir la plateforme du système de cyber santé grâce à la connectivité à l'Internet haut débit ➤ Déployer une offre de services en ligne pertinents (e-services de santé y compris la télémédecine)
10	Mise en place d'une solution digitale de traçabilité des produits de santé (e-pharmacie)	5	<ul style="list-style-type: none"> - 2021-2022 : dossier technique et mobilisation des ressources - Juillet 2023 : autorisation du Conseil des Ministres pour la mise en œuvre de la solution e-pharmacie et recrutement d'un cabinet de prestation pour la maîtrise d'ouvrage du projet - 2024 : mobilisation des autres partenaires et mise en œuvre <ul style="list-style-type: none"> ➤ développement de la plateforme numérique ➤ rodage ➤ déploiement - Objectifs : mettre en place une solution complète de traçabilité des produits pharmaceutiques et effectuer la synthèse et la mise à jour des bases de données de gestion des produits pharmaceutiques existantes.

Source : BAI (2022)/Ministère de la santé / beninrevele.bj



4.2. Quelques réalisations récentes dans le secteur de santé au Bénin :

Les premières réalisations dans le secteur de la santé sont effectuées sur le plan organisationnel et structurelles avec plusieurs réformes, afin de créer un environnement propice à la mise en place de projets ambitieux en matière de renforcement des infrastructures, des équipements et des ressources humaines. La mise en œuvre des réformes a notamment permis, d'améliorer la régulation du secteur et d'asseoir une gouvernance sectorielle solide.

Cela a été possible grâce au renforcement du cadre réglementaire de la santé :

- Le vote et la promulgation de la loi 2018-34 portant exercice du droit de grève en République du Bénin, dont les dispositions créent un cadre d'amélioration de la disponibilité et de la continuité des services dans les formations sanitaires publiques ;
- Le vote et la promulgation de la loi portant protection de la santé des personnes en République du Bénin (février 2021) ;
- Le vote et la promulgation de la loi portant organisation des activités pharmaceutiques en République du Bénin (février 2021) ;
- L'avant-projet de loi portant organisation de l'exercice en clientèle privée des professions médicales et paramédicales au Bénin, destiné à bâtir un cadre légal pour une pratique médicale centrée sur le patient.

De même, **plusieurs réformes d'ordre organisationnel ont été menées** :

- La création de l'Autorité de Régulation du Secteur de la Santé (ARS) ;
- La création du Conseil National des Soins de Santé Primaires (CNSSP) ;
- La création du Conseil National de la Médecine Hospitalière (CNMH) ;

- La création de l'Agence Nationale des Soins de Santé Primaires ;
- La création de l'Agence Béninoise de Régulation Pharmaceutique ;
- La création de l'Agence Nationale de Contrôle de Qualité des produits de santé et de l'eau ;
- La création de l'Agence des Infrastructures Sanitaires de l'Équipement et de la Maintenance (AISEM) ;
- La mutation de la Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels (CAME) en la Société Béninoise pour l'Approvisionnement en Produits de Santé (SoBAPS) ;
- Le rétablissement de l'Ordre National des Pharmaciens.

En outre, **plusieurs autres actions ont été entreprises, notamment :**

- Le programme de renforcement et de modernisation des équipements des hôpitaux et centres de santé ;
- L'acquisition et l'installation des équipements de radio diagnostic et d'échographie dans 17 formations sanitaires répartis sur toute l'étendue du territoire ;
- L'acquisition et l'installation des équipements de bloc opératoire dans 24 formations sanitaires ;
- L'acquisition de 2 autoclaves de grande capacité au profit du CNHU-HKM ;
- L'acquisition et l'installation des équipements pour le CHU MEL et l'hôpital de zone d'Allada ;
- La construction et l'équipement de l'unité de scanographie du CHD Ouémé ;
- L'équipement de trois (3) antennes départementales (Ouémé, Zou et Borgou) de l'Agence Nationale pour la Transfusion Sanguine (ANTS) et d'une unité de dialyse à Porto-Novo ;
- L'attribution de bourse de formation de spécialisation à 120 agents médicaux et paramédicaux ;
- Le recrutement de plus de 2 900 agents répartis sur tout le territoire national en 2021.
- L'acquisition et le déploiement de quarante (40) ambulances.



Au niveau des infrastructures, on note notamment :

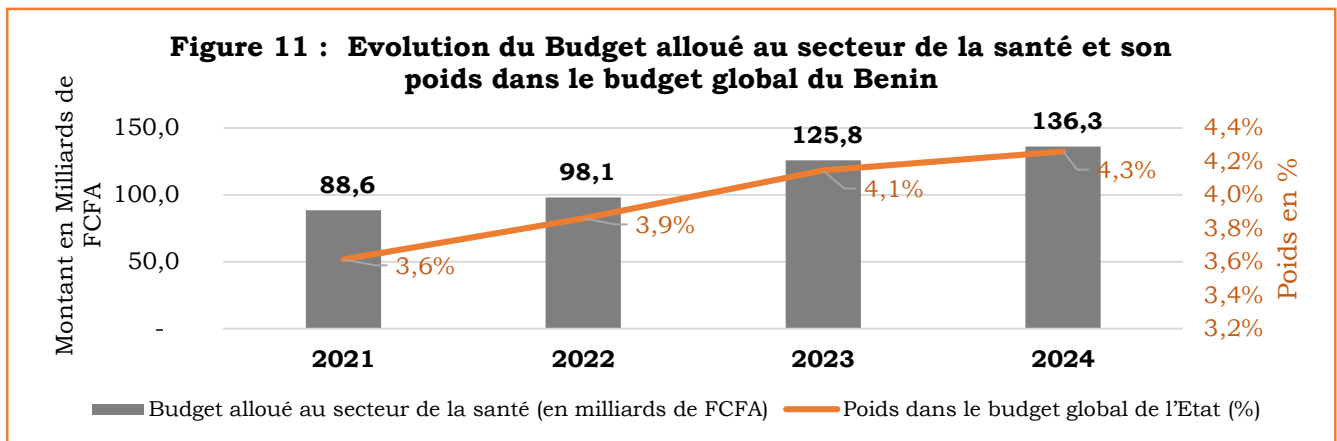
- Renforcement du plateau technique du Centre national hospitalier universitaire Hubert Koutoukou MAGA qui a bénéficié d'une unité d'IRM et d'un scanner 64 barrettes.
- La mise en service de l'hôpital de zone d'Allada-Zè-Toffo prévu pour desservir les populations de ces localités et de celles environnantes en 2018, un complexe hospitalier de 65 lits.
- L'ouverture en 2023 des filières de formation pour le diplôme de master et le diplôme d'études spécialisées (DES) en médecine d'urgence à l'Université de Parakou et à l'Université d'Abomey-Calavi.
- Mise en service du centre de santé de l'arrondissement de Zinvié.
- La construction de la maternité du centre de santé de Coussi dans la commune de Toffo ;
- La construction de la maternité de Kuivonhoué ;
- La réhabilitation du logement de la sage-femme du centre de santé de Tchito dans la commune de Lalo ;
- La réhabilitation du dispensaire et de la maternité du centre de santé d'Adjido dans la commune de Toviklin.

- La mise en service des unités de dialyse et de scanographie du Centre Hospitalier Universitaire Départemental (CHD) du Borgou-Alibori en juin 2022 à Parakou, en vue de l'amélioration de l'offre et la qualité des soins aux populations de cette région du pays.



L'unité de scanographie est ultramoderne et dispose d'un scanner de 64 barrettes qui favorise la qualité du diagnostic et la prise en charge des patients. Elle dispose également de huit (08) générateurs de dialyse, un appareil d'hémodiafiltration et une unité de traitement et de distribution d'eau.

Par ailleurs, le budget annuel du Ministère de la santé évolue avec une tendance croissante en lien avec les investissements dans le secteur. En effet, sur les quatre dernières années, le budget dédié au secteur de la santé a connu une croissance moyenne de 18%, avec un poids moyen de 4,0% dans le budget global.



Source : Ministère de la Santé/ www.gouv.bj

Le budget du ministère de la Santé pour la gestion 2024 s'élève à 136,283 milliards F CFA contre 125,786 milliards FCFA en 2023, soit une augmentation de 8,35 %. Au titre des sous projets, il est prévu en 2024 :

- **Infrastructures et équipements :**

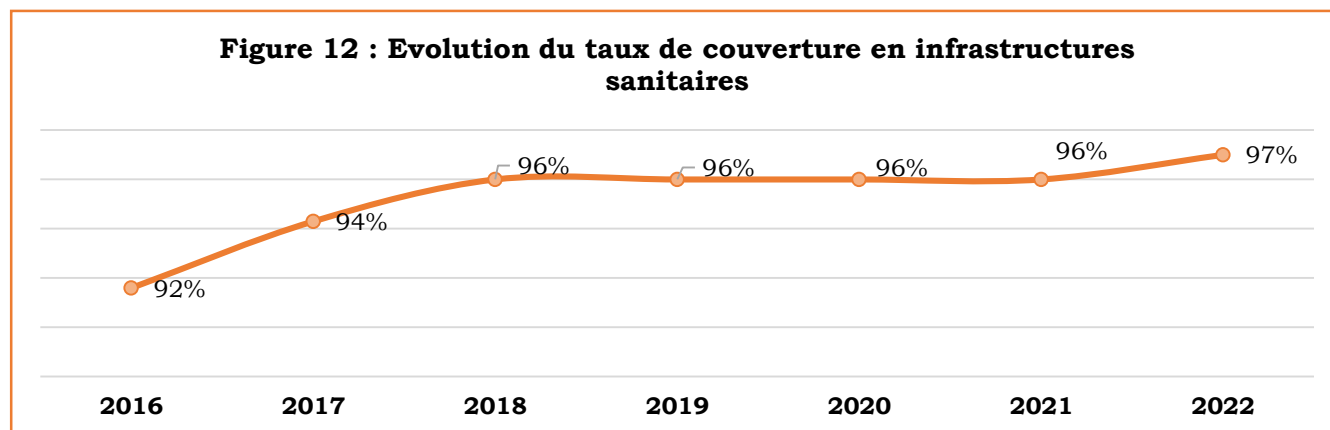
- la mise en service du Centre hospitalier international d'Abomey-Calavi (CHIC) dont l'achèvement des travaux est prévu pour juin 2024;
- l'assurance de la maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de quatre Centres hospitaliers universitaires (Chu) et de 15 hôpitaux de zone ;
- la réalisation des travaux de construction/réhabilitation et d'équipement des infrastructures d'ophtalmologie au Chud Ouémé-Plateau, au Chud Borgou-Alibori, au Cnhu-Hkm et Chuz de Suru-Léré ;
- le démarrage des travaux de construction d'un Chu général, d'un Chu mère-enfant, d'une maison de santé et d'un Chu psychiatrique ;
- la réalisation de la mission de maîtrise d'œuvre du projet de réhabilitation de 688 centres de santé prioritaires ;
- le démarrage des travaux de construction et de réhabilitation de 13 centres de santé dans la commune de Bantè ;

- la réception et la mise en service de 188 ambulances pour la gestion efficace de la référence et de la contre-référence ;
 - le renforcement du plateau technique des services de transfusion sanguine ;
 - l'équipement des six centres de santé nouvellement construits et l'Hôpital de zone dans la commune de Tchaourou, etc.
- **Des recrutements de :**
 - 796 agents de santé qualifiés ;
 - de près de 10 000 relais communautaires ;
 - 416 agents de santé communautaire qualifiés pour la généralisation de la mise en œuvre de la politique de la santé communautaire sur toute l'étendue du territoire national ;
 - **Diverses activités,** notamment :
 - la formation des professionnels de santé dans les spécialités médicales à faible effectif ;
 - la mise aux normes des formations sanitaires et la modernisation de leur plateau technique en vue du démarrage effectif de l'Assurance maladie obligatoire ;
 - le renforcement de la disponibilité des produits sanguins sécurisés et leur accessibilité ;
 - l'accompagnement des départements dans la formation de 300 agents qualifiés sur la santé maternelle et infantile ;
 - l'acquisition des vaccins et consommables pour la vaccination de routine.

Centre Hospitalier International de Calavi (CHIC)



4.3. Quelques indicateurs récents sur le secteur de la santé au Bénin



Source : Ministère de la santé, 2022

En 2021, sur les 546 arrondissements du pays, 524 sont couverts en centre de santé, soit un taux de couverture de 96%. En 2022, le taux de couverture est estimé à plus de 97% tandis que le taux d'utilisation des services de santé publique demeure faible (moins de 60%).

Tableau 5 : Ratio d'équipements en lits des hôpitaux par départements au Bénin

Départements	Population 2021	Nombre de lits 2021	Ratio (nbre d'habitants/lit) en 2021	Ratio (nbre d'habitants/lit) en 2016	Variation 2021-2016 (amélioration (-) ou dégradation (+) du ratio)
Alibori	1 088 923	291	3 742	3 832	-2,3%
Atacora	969 719	667	1 454	1 429	+1,7%
Atlantique	1 755 192	536	3 275	8 335	-60,5%
Borgou	1 524 242	829	1 839	1 844	-0,3%
Collines	900 646	216	4 170	5 035	-17,2%
Couffo	935 607	272	3 440	4 321	-20,4%
Donga	681 789	237	2 877	2 881	-0,1%
Littoral	852 361	1 323	644	814	-20,9%
Mono	624 187	322	1 938	1 351	+43,4%
Ouémé	1 353 016	425	3 184	2 983	+6,7%
Plateau	781 261	123	6 352	4 059	+56,5%
Zou	1 068 985	570	1 875	1 494	+25,5%
Total Bénin	12 535 928	5 811	2 157	2 280	-5,4%

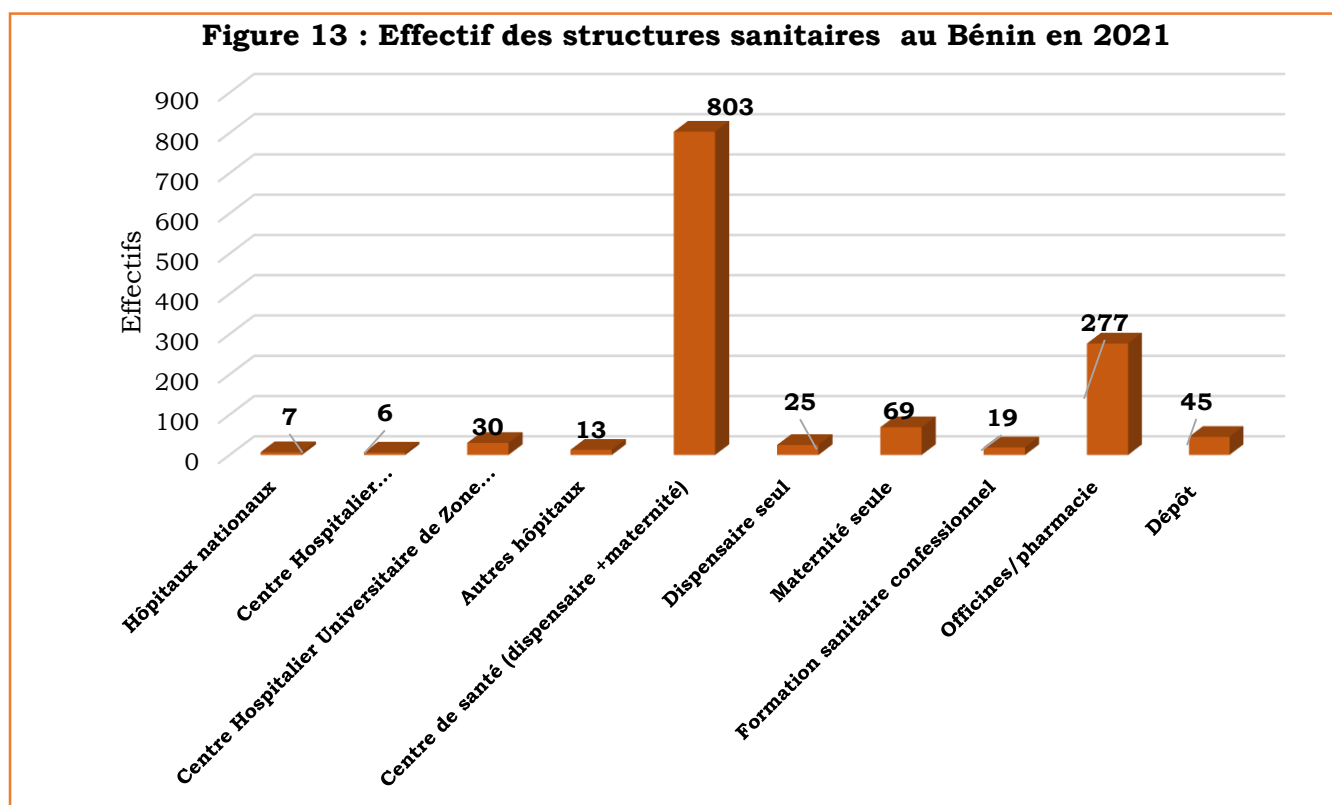
Source : CoFIG à partir des données brutes du Ministère de la santé, 2022

Le ratio *nombre d'habitant par lit d'hôpital* est un indicateur de la disponibilité des équipements (lits) pour fournir des services aux patients hospitalisés. L'objectif de chaque pays est de faire en sorte que ce ratio soit le plus faible possible. En d'autres termes, plus le ratio diminue, plus il s'améliore, montrant que le nombre des lits augmente plus vite que la population.

Il ressort du tableau précédent qu'au Bénin, le nombre d'habitants par lit est de 2 157 en 2021 contre 2 280 en 2016, soit une amélioration du ratio de 5,4% au plan national. Toutefois, des défis restent à relever pour doter certains départements en

équipements (lits), afin de s'adapter à l'évolution de la population. De ce fait, des investissements sont en cours dans ces départements où le ratio ne s'est pas amélioré sur la période (voir tableau 4, projet N°7). Ces projets de constructions et d'équipement d'infrastructures sanitaires en cours permettront d'améliorer davantage ce ratio dans tous les départements du Bénin.

Par ailleurs, le nombre de formations sanitaires (structures sanitaires) est estimé à 1 732 en 2021 dont 1 294 provenant du public et 438 du privé. Les structures privées incluent toutes les spécialités. Les effectifs de structures sanitaires publiques sont présentés dans le graphique suivant.



Source : Ministère de la santé, mars 2022

Tableau 6 : Indicateurs des ressources humaines et équipement dans le secteur de santé

Indicateurs	2016	2021	Variation (%)
Ratio d'équipement en lits des hôpitaux (nbre d'habitants/lit)	2 280	2 157	-5,4%
Nombre d'habitants par médecin	7 014	13 931	+98,6%
Nombre de femmes en âge de procréer par sage-femme	1 898	2 301	+21,2%

Nouveaux diplômés en médecine et pharmacie	2022	2023	Variation (%)
Nouveaux médecins	40	68	+70%
Nouveaux pharmaciens	17	26	+53%

Source : Ministère de la santé, mars 2022

Source : Ministère de la santé/FSS, décembre 2023

La formation, les recrutements en cours et ceux prévus dans le secteur dans les 2 prochaines années permettront d'améliorer les indicateurs de ressources humaines ci-dessus.



5.1. Recettes des administrations financières de l'Etat : réalisations à fin décembre 2023

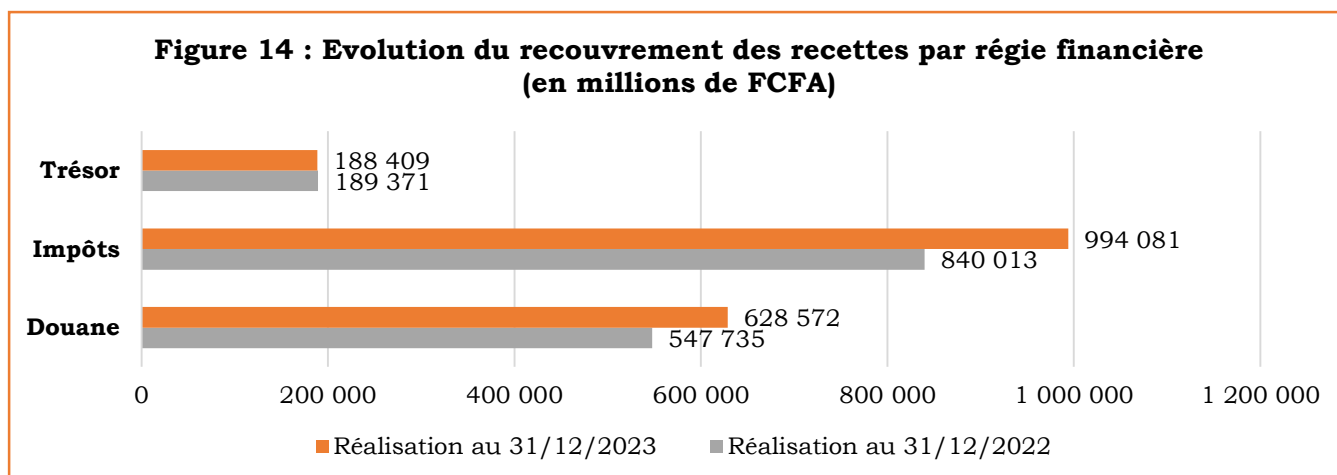
Tableau 7 : Recettes brutes des administrations financières au 31 décembre 2023
(En millions de FCFA)

	Prévision révisée 2022	Réalisation au 31/12/2022	% Réalisé	Prévision 2023	Réalisation au 31/12/2023	% Réalisé	Taux de variation
Douane	538 752	547 735	102%	603 452	628 572	104%	+15%
Impôts	792 848	840 013	106%	874 900	994 081	114%	+18%
Trésor	189 371	189 371	100%	162 348	188 409	116%	-1%
Total	1 520 971	1 577 119	104%	1 640 700	1 811 062	110%	+15%

Source : DGB, sur la base des données fournies par les régies financières, mars 2024

Les régies financières (Impôts, Douanes et Trésor) ont collecté au terme de l'année 2023, des recettes brutes qui s'élèvent à 1 811 062 millions de FCFA, en hausse de 15% par rapport à 2022, avec un taux d'exécution de 110%.

Le graphique ci-dessous montre l'évolution des recettes collectées par les régies financières à fin décembre 2023.



Source : DGB, sur la base des données fournies par les régies financières, mars 2024

• Direction générale des Douanes (DGD)

Tableau 8 : Point du recouvrement des recettes de la DGD à fin décembre 2023

(En millions de FCFA)

Nature des recettes	Prévision Annuelle 2022	Réalisé 31/12/2022	%Réalisé	Prévision Annuelle 2023	Réalisé 31/12/2023	%Réalisé	Taux de variation
I- Recettes fiscales dont :	535 300	544 201	101,6%	600 000	624 108	104,0%	+14,7%
<i>Impôt et taxes intérieurs</i>	250 322	264 256	105,6%	312 588	308 675	98,8%	+16,8%
<i>Droits et taxes à l'importation</i>	231 453	229 299	99,1%	238 790	259 452	108,7%	+13,2%
<i>Droits et taxes à l'exportation</i>	11 802	11 710	99,2%	11 193	16 801	150,1%	+43,5%
<i>Autres</i>	41 722	38 936	93,3%	37 429	39 180	104,7%	+0,6%
II-Recettes non fiscales	3 452	3 534	102,4%	3 452	4 464	129,3%	+26,3%
Total	538 752	547 735	101,7%	603 452	628 572	104,2%	+14,8%

Source : DGB, sur la base des informations fournies par la DGDDI, mars 2024

Les produits de recettes brutes recouverts par la DGD à fin décembre 2023, s'établissent à la somme de 628 571,6 millions de FCFA, en hausse de 80 836,5 millions de FCFA par rapport aux réalisations à fin décembre 2022, ce qui correspond à une progression de 14,8%. Ces produits affichent un taux de recouvrement de 104,2% contre 101,7% à fin décembre 2022.

Cette performance réalisée par l'administration douanière malgré la fermeture des frontières avec le Niger s'explique par les mesures prises au cordon douanier : l'application de la valeur transactionnelle, la mise en consommation des produits destinés au Niger et le changement d'itinéraire des camions en destination du Niger.

La performance enregistrée en 2023 par rapport à 2022, est imputable à l'accroissement des produits suivants :

- impôts et taxes intérieurs sur les biens et services (+16,8%) ;
- des droits et taxes à l'importation (+13,2%) ;
- des droits et taxes à l'exportation (+43,5%).

• Direction générale des Impôts (DGI)

Les produits de recettes fiscales brutes recouverts par l'Administration des Impôts à fin décembre 2023 ont enregistré une progression de 18,3% en glissement annuel, en s'établissant à 994 082 millions de FCFA, avec un taux de recouvrement de 113,6%.

Tableaux 9 : Point du recouvrement des recettes de la DGI au 31 décembre 2023
(En millions de FCFA)

Nature des recettes	Prévision 2022	Réalisé 2022	%Réalisé	Prévision 2023	Réalisé 2023	%Réalisé	Taux de variation
Impôts sur Revenus non Salariaux	247 770	268 198	108,2%	277 155	347 122	125,2%	29,4%
Impôts sur les Revenus Salariaux	113645	111 607	98,2%	117 955	130 461	110,6%	+16,9%
Impôts sur les Biens et Services	395 340	419 516	106,1%	436 772	477 588	109,3%	+13,8%
Impôts sur la Propriété	32105	33 137	103,2%	38 108	31 621	82,9%	-4,6%
Autres Recettes Fiscales	3981	7 556	189,8%	4 910	7 290	148,5%	-3,5%
TOTAL	792 848	840 014	105,9%	874 900	994 082	113,6%	18,3%

Source : DGB, sur la base des données fournies par la DGI, mars 2024

Cette bonne performance a été possible grâce à la bonne tenue des impôts comme :

- les impôts sur les revenus non salariaux (+29,4%) grâce à la hausse de l'impôt sur les sociétés (+43,6%);
- les impôts sur les revenus salariaux (+16,9%), principalement tirés par la composante « salaire privé (+69,6%) imputable entre autres, à l'arrivée progressive à maturité de la réforme de déclaration des impôts sur salaires et des cotisations sociales sur un même formulaire ;
- les impôts sur les biens et services (+13,8%) portés principalement par la taxe sur la valeur ajoutée intérieure (+66,3%).

Par contre, les impôts sur la propriété ont enregistré un repli de 1 516 millions de FCFA (-4,6%) par rapport à leur niveau à fin 2022 en ressortant à 31 621 millions de FCFA à fin décembre 2023, imputable à la baisse des recettes issues des droits d'enregistrement et celle de la taxe sur les véhicules à moteur (TVM).

La contre-performance de la TVM (-216 millions de FCFA) devrait être corrigée à partir de l'exercice 2024 en lien avec la réforme instituant le paiement obligatoire de la TVM avant toute visite technique au Bénin et la souscription à une police d'assurance.

Par ailleurs, certaines recettes du trésor sont reclassées en recettes fiscales pendant la période et s'élèvent à 78 905 millions de FCFA. En intégrant lesdites recettes aux performances de la DGI, les recettes fiscales intérieures brutes s'établissent à 1 072 987 millions au 30 juin 2023.

• Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique (DGTCP)

A fin décembre 2023, les recettes collectées par la DGTCP s'élèvent à 188 408 millions de FCFA sur une prévision annuelle de 162 348 millions FCFA, soit un taux de réalisation de 116,1%.

Tableau 10 : Point du recouvrement des recettes de la DGTCP à fin décembre 2023**(En millions de FCFA)**

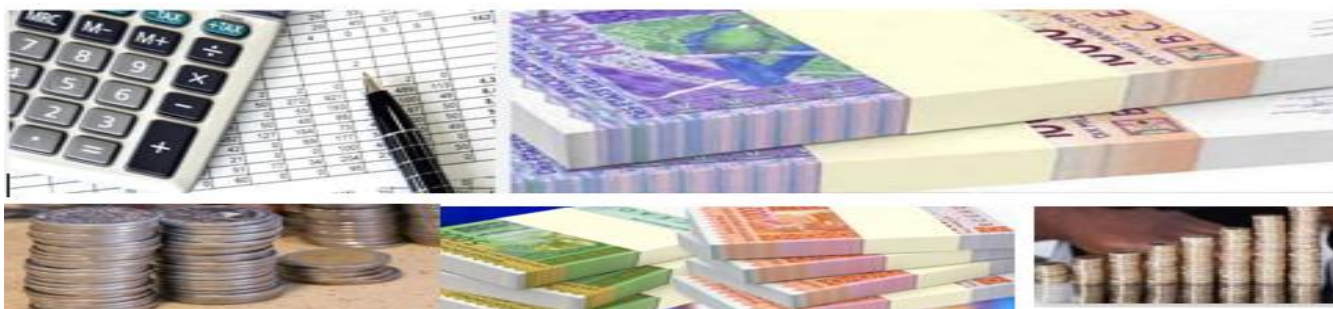
Nature des recettes	Prévision 2022	Réalisé 2022	%Réalisé	Prévision 2023	Réalisé 2023	%Réalisé	Taux de variation
Revenu de l'Entreprise et du Domaine	1 750	3087	176,4%	2 100	2 559	121,9%	-17,1%
Droits et Frais Administratifs	8 501	8 179	96,2%	10 180	10 563	103,8%	+29,2%
Amendes et Condamnations	252	499	198,0%	570	591	103,7%	+18,4%
Produits Financiers	16 197	6 319	39,0%	11 060	38 681	349,7%	+512,1%
Autres	92 673	107 462	116,0%	88 770	94 485	106,4%	-12,1%
Recettes Exceptionnelles	29 775	63 825	214,4%	49 668	41 529	83,6%	-34,9%
TOTAL	149 148	189 371	127,0%	162 348	188 408	116,1%	-0,5%

Source : DGB, sur la base des données fournies par la DGI, mars 2024

Ce niveau de réalisation des recettes non fiscales enregistre une baisse de 0,5% par rapport à 2022. Cette régression s'explique essentiellement par un encaissement exceptionnel de « Dividendes » enregistré en septembre 2022 pour un montant de 2 553,1 millions de FCFA comparativement au mois de septembre 2023 qui n'a enregistré aucun encaissement similaire.

Toutefois, conformément à la loi de finances 2023, certains produits de recettes collectés par la DGTCP ont été reclassés dans le champ fiscal (DGI) pour un montant de 78 905 millions de FCFA. Ainsi, les recettes brutes mobilisées par la DGTCP sont estimées à 109 503 millions de FCFA en 2023.

5.2. Les dépenses de l'Etat



Au titre des dépenses publiques, cette section présente le niveau de réalisation des dépenses ordinaires et des dépenses en capital.

• Dépenses ordinaires

Les dépenses ordinaires sont constituées des dépenses de personnel, des charges financières de la dette publique, des dépenses d'acquisitions de biens et services et des dépenses de transfert courant.

Tableau 11 : Evolution des dépenses ordinaires à fin décembre 2023

(En millions de FCFA)

Nature des dépenses	2022			2023			Taux de variation
	Prévision 2022	Montant ordonnancé en 2022	% Ordonnancé	Prévision 2023	Montant ordonnancé 2023	%Ordonnancé	
Charges financières -Dette	209 439	178 665	85,3%	177 200	190 228	107,4%	+6,5%
Dépenses de personnel	436 750	433 047	99,2%	523 229	509 809	97,4%	+17,7%
Dépenses d'acquisition	193 300	133 728	69,2%	188 600	149 072	79,0%	+11,5%
Dépenses de transfert	404 648	427 330	105,6%	369 171	487 915	132,2%	+14,2%
TOTAL	1 244 137	1 172 770	94,3%	1 258 200	1 337 024	106,3%	+14,0%

Source : DGB, sur la base des données fournies par la DGI, Aout 2023

A fin décembre 2023, les dépenses ordinaires atteignent 1 337 024 millions de FCFA en ordonnancement ; ce montant correspond à un *taux d'exécution de 106,3%*. Par rapport à la même période en 2022, les dépenses ordinaires enregistrent, en termes d'ordonnancement, une hausse de 14% tirée par les dépenses de personnel (+17,7%), les dépenses de transfert (+14,2%) et les charges financières de la dette (+6,5%).

➤ Charges financières de la dette publique

Les intérêts sur la dette publique (intérieure et extérieure) payés à fin décembre 2023 conformément au calendrier des échéances s'élèvent à 190 228 millions de F CFA correspondant à 107,4% de la prévision annuelle.

- ❖ Ce niveau d'exécution est en lien avec les décaissements des prêts projets extérieurs qui ont été plus importants que prévus (351 716,3 millions de FCFA contre 241 750 millions de FCFA prévus). Ces décaissements additionnels issus de l'évolution des projets en cours de mise en œuvre justifient essentiellement le niveau de réalisation observé sur le paiement des intérêts de la dette.
- ❖ A cela, s'ajoute l'effet des taux de change sur les paiements d'intérêts de la dette extérieure hors euro.

Par type de dette, les intérêts financiers assurés se décomposent comme ci-après :

- ❖ 87 546,7 millions de F CFA au titre de la dette intérieure, correspondant à un taux d'exécution de 100,3% des prévisions annuelles ;
- ❖ 102 681,6 millions de F CFA au titre de la dette extérieure, avec un taux d'exécution de 114,2% des prévisions annuelles.

➤ Dépenses de personnel

Les dépenses de personnel des ministères et des institutions de l'Etat exécutées à fin décembre 2023 ressortent en ordonnancement à 509 809 millions de FCFA avec un

taux d'exécution de 97,4%. Ce montant est en hausse de 76 762 millions de FCFA par rapport au niveau atteint en 2022, dû aux effets cumulés de la revalorisation des salaires intervenus en décembre 2022, des glissements catégoriels et des rappels payés sur salaires.

➤ Dépenses d'acquisitions de biens et services

Les dépenses d'acquisitions de biens et services s'établissent à fin décembre 2023 à 149 072 millions de FCFA, sur une prévision annuelle de 188 600 millions de FCFA, correspondant à un taux d'exécution de 79%.

Par rapport à 2022, elles ont connu une hausse de 15 344 millions FCFA en 2023 en raison de l'effet de la mise en œuvre des recommandations issues des revues sectorielles et des mesures exceptionnelles de facilitation, notamment la prorogation de la date d'arrêt des écritures afin de faire aboutir plusieurs titres de dépenses au cours des dernières semaines de l'année.

➤ Dépenses de transfert

Les dépenses de transfert sont constituées des dépenses de transferts courants (324 248,5 millions de FCFA) et des dépenses d'exonérations fiscales et conjoncturelles (163 726,5 millions de FCFA pour les différentes mesures d'exonérations prises par le Gouvernement dans le but d'atténuer les effets de la cherté de la vie sur les populations).

Globalement, les dépenses de transfert atteignent en ordonnancement 487 915 millions de FCFA correspondant à un taux d'exécution de 132,2%.

• Dépenses en capital

Tableau 12 : Dépenses en capital au 31 décembre 2023

(Montants en millions de FCFA, en crédit de paiement (CP)).

Nature des dépenses	Prévision 2022	Montant ordonnancé 2022	%Ordonnancé 2022	Prévisions 2023	Montant ordonnancé 2023	%Ordonnancé 2023	Taux de variation (%)
	CP	CP		CP	CP		
Dépenses en Capital sur financement Intérieur	611 722	575 177	94,0%	639 150	579 618	90,7%	+0,8%
Dépenses en Capital sur financement extérieur	303 184	361 873	119,4%	320 600	423 482	132,1%	+17,0%
*Prêts	222 746	307 227	137,9%	241 750	343 662	142,2%	+11,9%
*Dons	72 600	54 646	75,3%	78 850	79 820	101,2%	+46,1%
TOTAL	914 906	937 050	102,4%	959 750	1 003 100	104,5%	+7,0%

Source : DGB, sur la base des données fournies par la DGI, Aout 2023

En termes d'ordonnancement, les crédits de paiement atteignent 1 003 100 millions de FCFA à fin décembre 2023, correspondant à 104,5% des prévisions annuelles, avec un accroissement des dépenses en capital de 7% en glissement annuel.

Les secteurs les plus dynamiques au cours de l'année 2023 sont : les infrastructures, le cadre de vie, l'eau et l'assainissement, l'enseignement technique et l'enseignement supérieur, la santé, l'agriculture, l'énergie, le tourisme et le numérique.

Le détail de l'exécution des dépenses en capital à fin décembre 2023 se présente par source de financement comme ci-après :

- les dépenses d'investissement financées sur ressources intérieures en termes de crédits de paiement sont établies à 579 618 millions de FCFA en ordonnancement, soit un taux d'exécution de 90,7% en ordonnancement ;
- les dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures atteignent en engagement comme en ordonnancement 423 482 millions de FCFA, correspondant à un taux d'exécution de 132,1% sur une prévision annuelle de 320 600 millions de FCFA.

5.3. Encours de la dette publique

Tableau 13 : Encours de la dette publique au quatrième trimestre 2023
(En milliards de FCFA)

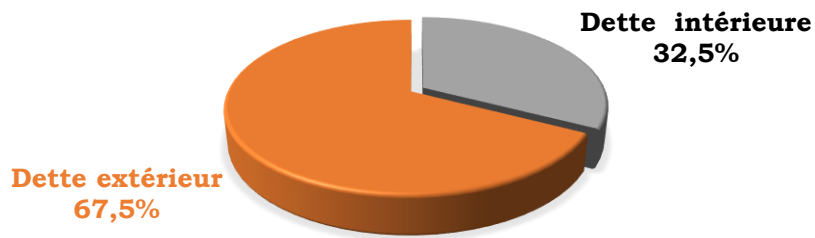
Rubriques	2022	2023			
	4 ^{ème} trim	1 ^{er} trim	2 ^{ème} trim	3 ^{ème} trim	4 ^{ème} trim
Dettes bilatérales	364,4	351,7	347,4	364,0	336,1
Dettes multilatérales	2009,2	2065,9	2171,3	2215,8	2310,6
Dettes commerciales	1489,6	1491,6	1793,9	1769,5	1743,7
Encours dette en devises	3863,2	3909,2	4312,5	4349,4	4390,4
Obligations du Trésor	1633,6	1778,8	1750,8	1751,3	1751,3
Bons du Trésor	31,8	47,9	44,6	66,7	38,2
Autres dettes en monnaie locale (financement bancaire en monnaie locale)	338,3	331,4	326,6	332,4	328,5
Encours dette en monnaie locale	2003,6	2158,0	2122,0	2150,4	2118,1
Encours dette publique	5 866,8	6 067,3	6 434,6	6 499,8	6 508,5
Taux d'endettement en devises	35,6%	33,0%	36,4%	36,7%	37,0%
Taux d'endettement en monnaie locale	18,5%	18,2%	17,9%	18,2%	17,9%

Source : Caisse Autonome de Gestion de la Dette (CAGD), février 2024

Au 31 décembre 2023, l'encours de la dette publique s'établit à 6 508,5 milliards contre 6 499,8 milliards de F CFA à fin septembre 2023. La structure de l'encours de la dette se présente comme suit :

- Dette intérieure : 2118,08 milliards de FCFA (32,5%) ;
- Dette extérieure : 4390,44 milliards de FCFA (67,5%).

Figure 15 : Répartition de la dette publique à fin décembre 2023

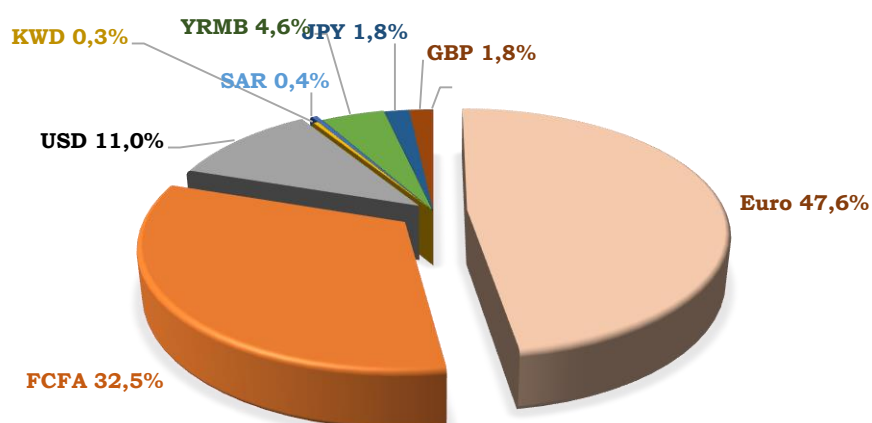


Source : Caisse Autonome de Gestion de la Dette (CAGD), février 2024

La répartition de l'encours selon les instruments, les critères de résidence et de devise se présentent comme suit :

- l'Euro représente la principale devise d'endettement du Bénin (47,6%) suivi du FCFA (32,5%) et du dollar américain (11%) comme le montre le graphique ci-dessus.
- la dette publique est dominée par la dette envers les créanciers non-résidents (83,8% du total) ;
- la dette multilatérale représente un peu plus de la moitié de la dette extérieure (52,6%) pendant que les titres publics sont la composante la plus importante de la dette intérieure (84,5%).

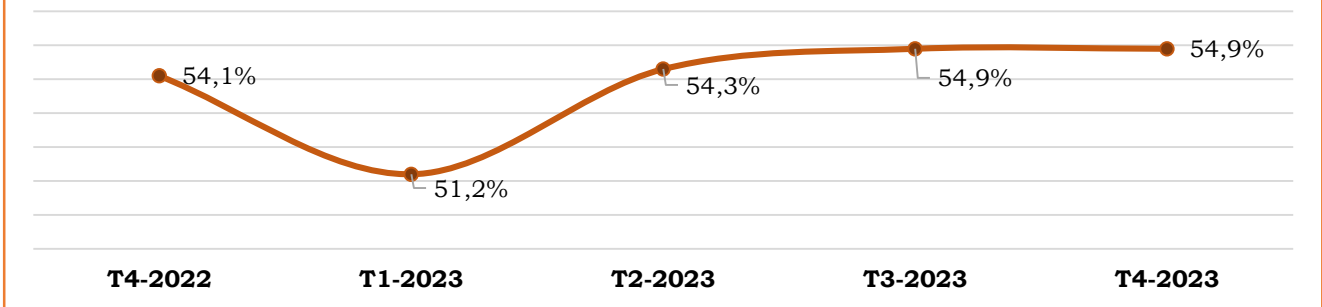
Figure 16 : Structure de la dette publique par devise



Source : Caisse Autonome de Gestion de la Dette (CAGD), février 2024

Le taux d'endettement (encours de la dette/PIB) ressort à 54,9% (37% pour la dette extérieure et 17,9% au titre de la dette intérieure) à fin décembre 2023 et demeure inférieur à la norme communautaire de l'UEMOA de 70%.

Figure 17 : Evolution du taux d'endettement public du Benin à fin décembre 2023



Source : Caisse Autonome de Gestion de la Dette (CAGD), février 2024

En somme, d'après les résultats de l'Analyse de Viabilité de la Dette (AVD) menée conjointement en novembre 2023 par les services du Ministère de l'Economie et des Finances et le FMI, la dette publique du Bénin demeure viable avec un risque de surendettement « modéré ».



6. SITUATION MONETAIRE



La situation monétaire de l'UMOA à fin décembre 2023 est marquée par le ralentissement de la masse monétaire, en rythme annuel, avec une progression de 3,5%, après 7,5% trois mois plus tôt. Cette dynamique est induite par l'augmentation des créances intérieures de 6 309,6 milliards, dont l'impact sur la liquidité globale a été atténué par la contraction des actifs extérieurs nets.

Tableau 14 : Evolution de la situation monétaire à fin décembre 2023 (en milliards de FCFA)

	T2-2023	T3-2023	T4-2023	Glissement trimestriel (%)
Masse monétaire (M2)	46 962,4	46 344,2	47 778,4	+3,5
Actifs extérieurs nets	2 942,2	1 205,2	1 149,1	-74,2
Créances intérieures	54 781,8	55 637,8	58 069,6	+12,2

Source : BCEAO, janvier 2024

- La masse monétaire est passée de 46 344,2 au troisième trimestre 2023 à 48 778,4 milliards de FCFA au dernier trimestre 2023. Cette évolution résulte essentiellement de la hausse des créances des institutions de dépôt sur les unités résidentes (+12,2%), atténuée par la dégradation de 74,2% des Actifs Extérieurs Nets (AEN).
- L'accroissement des créances intérieures (+12,2%) résulte de la hausse des créances nettes des institutions de dépôt sur les Administrations Publiques Centrales (+3 370 milliards soit +16,5%), combinée à celle des créances sur l'économie (+2 939,5 milliards soit +9,4%).

Réserves de devises et perspectives :

Les échanges extérieurs de l'UEMOA se soldent par un déficit global en 2023, en dépit de l'amélioration du solde courant, après la forte dégradation enregistrée en 2022.

Le solde global de la balance des paiements ressort déficitaire de 1 975,1 milliards à fin 2023 et ressortirait excédentaire de 1 056,2 milliards en 2024, après un déficit de 3.343,1 milliards en 2022. Le taux de couverture des importations par les réserves de change baisse à fin 2023, passant de 4,4 mois en 2022 à 3,9 mois en 2023.

GILLES GUERARD,
DIRECTEUR GENERAL